

Annexe 8
47 eme PROMOTION D'INSPECTEUR DU RECOUVREMENT

CALENDRIER	ORGANISME	CENTRE DE FORMATION	JOURS FERIES*	CONGES PAYES*
2013				
Du 11 mars au 29 mars 2013	Phase 1 intégration 3 semaines (15 jours)		<u>Pâques</u> : Lundi 01/04	
Du 02 avril au 19 juillet 2013		Phase 2 16 semaines (80 jours)	<u>Fête du travail</u> : Mardi 01/05 <u>Libération</u> : Mercredi 08/05 <u>Ascension</u> : jeudi 09/05 <u>Pentecôte</u> : lundi 20/05 <u>Fête nationale</u> : dimanche 14/07	Congés payés le 10/05 (pont de l'ascension)
Du 12 août au 13 septembre 2013	Phase 2 Applications professionnelles 8 semaines (40 jours)		<u>Assomption</u> : mercredi 15/08	Dont des congés d'été : 3 semaines (15 jours) à fixer par l'organisme
Du 16 septembre au 31 décembre 2013		Phase 3 16 semaines (80 jours en 2013)	<u>Toussaint</u> : Jeudi 01/11 <u>Armistice</u> : dimanche 11/11 <u>Noël</u> : mardi 25/12	Dont 2 semaines de congés : Du 23/12 au 03/01 inclus
2014				
Du 6 janvier au 7 février 2013	Phase 3 Applications professionnelles 5 semaines (25 jours)		<u>Nouvel an</u> : mardi 01/01	
Du 10 février Au 09 mai 2014		Phase 4 13 semaines (65 jours)	<u>Pâques</u> : lundi 21/04 <u>Fête du travail</u> : mercredi 01/05 <u>Libération</u> : jeudi 08/05	Dont 1 semaine de congés : Du 02 au 09 mai inclus
Du 12 mai au 05 septembre 2014	stage et congés payés 17 semaines (85 jours)		<u>Ascension</u> : jeudi 29/05 <u>Pentecôte</u> : Lundi 09/06	Dont congés payés et le 30/05 (pont de l'ascension)
Du lundi 30 juin au vendredi 30 juillet 2014		dont 1 jour pour le Jury régional de certification		
Vendredi 5 septembre 2014		Publication des résultats par le Jury national de proclamation		

* le décompte en jours des différentes phases prend en compte, sur l'amplitude indiquée, des jours fériés et des congés payés inclus sur ces périodes.